



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Climat

De grands investisseurs appellent les banques à faire plus

115 investisseurs ont adressé une lettre à 63 banques leur demandant entre autres de renoncer à financer le charbon.

France

Les milliardaires se sont enrichis pendant la pandémie

Le classement des plus grosses fortunes hexagonales, dont certaines vivent en Suisse, paraît ce ... • (Page 08)

Energie solaire au Togo

ARISE IIP lance le processus de stockage

• (Page 03)



Employabilité dans le secteur agricole

Ibrahim Thiaw fasciné par les opportunités du Togo

La Cheffe du gouvernement togolais Victoire Tomégah-Dogbé a échangé ... • (Page 02)

MIFA

La PIA sera l'actionnaire majoritaire

Le gouvernement réuni le 7 juillet 2021, en conseil des ministres a enfin adopté un projet de décret fixant les ... • (Page 04)

Afrique du Sud

Jacob Zuma a passé sa première nuit en prison

Condamné à quinze mois de prison par la justice de son pays, l'ancien président sud-africain Jacob Zuma s'est ... • (Page 06)

Décédé le 30 juin dernier

Abass Bonfoh repose désormais en paix

Décédé le 30 juin dernier à l'âge de 72, l'ancien président de la république par intérim (2005) et ... • (Page 11)

Covid-19

• (Page 04)

Le test PCR fixé à 25 000 FCFA au Togo



SETIF - TOGO Sarl - U
Société d'Etude Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière
Immobilier Général, Génie Civil, Travaux Publics, Import - Export
Route de séminaire - Agoè après la Cour d'Appel, à côté de l'IPP
(+228) 22 40 40 46 (+228) 92 06 85 06 Lomé - TOGO
togsetif@gmail.com www.setiftogo.tg
...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...

Employabilité dans le secteur agricole

Ibrahim Thiaw fasciné par les opportunités du Togo

La Cheffe du gouvernement togolais Victoire Tomégah-Dogbé a échangé avec le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Ibrahim Thiaw, le samedi 3 Juillet 2021 au cours de son séjour en Europe sur les opportunités d'emplois qu'offre le secteur agricole.



● Bernard AFAWOUBO

Préoccupée par le développement économique du Togo, la Cheffe du gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé n'a pas manqué de faire d'une pierre deux coups. Au cours de son séjour en Europe, elle a accordé des audiences à plusieurs personnalités dont le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Ibrahim Thiaw, le samedi 3 Juillet 2021 à Bonn. Les deux personnalités ont échangé sur les opportunités d'emplois qu'offrent le secteur agricole et la problématique de la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification. A en croire Ibrahim Thiaw, la rencontre avec Madame le

Premier Ministre du Togo lui a permis de voir les opportunités de transformer l'économie rurale togolaise à travers une nouvelle dynamique d'intégration avec l'énergie, la digitalisation. « C'était des discussions intéressantes et je suis ravi de voir qu'un pays comme le Togo, un pays qui a beaucoup d'avenir avec une jeunesse extraordinaire, a la possibilité d'avoir un leader visionnaire qui permet de le pousser vers l'avenir » a-t-il indiqué. Et de déclaré que : « J'ai été très heureux de rencontrer en personne ici à Bonn Mme le Premier Ministre. C'est une rencontre qui m'a véritablement ouvert les yeux sur les opportunités qu'il y a au Togo à assurer la gestion des terres. Nous avons beaucoup parlé de la terre comme source de revenus des populations, comme opportunité de création

d'emplois pour les jeunes et des opportunités aussi de création d'emplois secondaires par la valorisation des produits agricoles ». Pour rappel, la convention des Nations unies de lutte contre la désertification est entrée en vigueur en 1996 et prévoit que les parties élaborent des Programmes d'action nationaux contre la désertification, harmonisés au niveau régional par des conventions bilatérales ou multilatérales. La convention insiste sur la nécessité d'associer à ces programmes les communautés locales et les ONG. Elle appelle à la mobilisation de ressources nationales ou internationales, publiques ou privées, pour financer la lutte contre la désertification. La Convention compte 181 parties dont le Togo.

AUX DECIDEURS...

Sécurité alimentaire et pandémie

Les maladies d'origine alimentaire touchent des dizaines de millions de personnes chaque année. Les plus courants peuvent provoquer des maux d'estomac, des vomissements et des diarrhées, et peuvent même provoquer de graves infections de la circulation sanguine et du cerveau.

Les maladies d'origine alimentaire peuvent entrer dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire – de la ferme à nos tables – à de nombreuses étapes. Par exemple, si les aliments ne sont pas manipulés de manière hygiénique, ou s'il y a un manque d'eau ou de réfrigération. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance des gouvernements dans la conduite et la coordination des efforts de lutte contre la pandémie. Ce rôle s'étend à la communication efficace, en particulier à un moment où les gens sont bombardés de désinformation.

La résurgence du COVID-19 qui se produit actuellement en Afrique du Sud est le résultat de la variante Delta. Le pôle économique, Gauteng, en est l'épicentre. En conséquence, le pays a été placé sous des restrictions plus strictes.

La pandémie de Covid-19 a de graves conséquences sur les économies ouest-africaines, figurant parmi celles qui, dans le monde, sont les plus ouvertes au commerce international. S'y ajoute le fait que la plupart des Ouestr-africains n'ont pas de revenus fixes garantis, les baisses de revenus font dès lors craindre une crise alimentaire majeure.

Les pays d'Afrique de l'Ouest semblent avoir réagi très vite et de manière efficace en ce qui concerne les aspects sanitaires. L'économiste Felwine Saar répond aux discours alarmistes : « Même si le continent s'en sort plutôt bien, il faut donc prédire une catastrophe. Tout, sauf admettre que l'Afrique s'en sort face au Covid-19. »

Intéressante réflexion qui ne doit pas nous empêcher d'alerter sur le fait que, d'une part, l'espérance de vie reste beaucoup plus faible, et d'autre part que les implications économiques, notamment celles des mesures et restrictions pour limiter la pandémie, sont désastreuses pour une grande majorité de la population.

Cette crise sanitaire montre à quel point les mécanismes d'anticipation et de régulation des grandes crises sont fragiles et défectueux.

Elle pose la question de l'avenir des systèmes alimentaires qui font vivre 60 % de la population et de la position du consommateur local sur les marchés ouest-africains.

Le modèle productiviste, dans un système mondialisé dérégulé, dégrade les écosystèmes et représente une impasse pour la pérennité et le développement de l'agriculture familiale. Les systèmes alimentaires durables fondés sur une gestion économe des ressources sont une nécessité et une réelle opportunité pour les économies rurales.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Energie solaire au Togo

ARISE IIP lance le processus de stockage

ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP) a lancé, jeudi 08 juillet 2021, un appel d'offres pour développer une centrale solaire photovoltaïque de 390 MW, un système de stockage de 200 MWh et une sous-station de 161 KvA au Togo. Les candidats intéressés doivent soumettre une déclaration d'intérêt d'ici le 20 juillet 2021.

• Joël YANCLO

Les entreprises qualifiées dans le domaine du développement & construction de centrales solaires à grande échelle et de systèmes de stockage d'énergie, sont invitées par ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP) à postuler pour le développement d'une centrale solaire comprenant la fourniture de batteries de stockage d'énergie Système (BESS) au Togo. L'appel d'offres concerne un contrat EPC avec exploitation et maintenance pendant 5 ans et la mise en place d'une joint-venture entre l'entreprise intéressée et éligible et Arise IIP. Les travaux sont principalement pour l'alimentation fiable et durable à long terme de la plateforme industrielle d'Adetikope (PIA) et les industries opérant au sein de PIA. Il s'agit donc de développer une centrale solaire photovoltaïque de 390 MW



plus un système de stockage de 200 MWh et une sous-station de 161 KvA au Togo. Le projet devrait être financé par ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), développeur et opérateur d'écosystèmes industriels à travers l'Afrique. Le développeur sélectionné se verra attribuer un contrat d'ingé-

nerie, d'approvisionnement et de construction et un contrat d'exploitation et de maintenance de cinq ans, ou le développeur sélectionné et ARISE IIP peuvent former une coentreprise et conclure un contrat d'achat d'électricité de 20 ans. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans l'exécution d'au moins

un projet de nature similaire dans des travaux/services similaires ; ils doivent avoir la capacité financière d'exécuter les travaux/prestations dès la notification du marché ; les soumissionnaires doivent disposer des ressources matérielles et techniques adéquates et du personnel clé adapté au projet. Les déve-

loppeurs intéressés doivent soumettre une manifestation d'intérêt (EOI) avant le 20 juillet 2021 soit par courrier à ARISE IIP, Siège social : Adetikopé, Parc Industriel, Route Nationale, N°01, Région Maritime, BP-12917, Togo, ou par e-mail.

ARISE IIP en bref

ARISE IIP conçoit, finance, construit et exploite des zones industrielles intégrées et sur mesure à haute valeur ajoutée. ARISE Integrated Industrial Platforms a deux actionnaires : Africa Finance Corporation et Olam International Ltd. Arise IIP identifie les lacunes industrielles dans les pays africains qui libèrent de la valeur et créent de nouvelles industries. Notre objectif est d'industrialiser des secteurs clés en créant une transformation locale, en maximisant la production, l'efficacité et

les coûts, ce qui à son tour génère une valeur ajoutée locale. Ses partenariats de confiance avec les gouvernements et les investisseurs lui permettent d'exécuter des projets à grande échelle qui transforment les chaînes de valeur locales et industrialisent les pays d'une manière écologiquement durable. Les zones économiques spéciales visent à dynamiser les exportations, permettre la transformation locale des matières premières et favoriser les échanges. ARISE IIP travaille en partenariat avec les gouvernements africains sur leur programme de développement, en se concentrant sur la création d'emplois, l'éducation et la santé. Pour stimuler l'émergence d'écosystèmes industriels, ARISE IIP crée des pôles logistiques en phase avec les politiques publiques locales et alignés sur la stratégie de développement du pays partenaire.

Réfugiés vivant au Togo

Le HCR mobilise des acteurs pour l'autonomisation des jeunes

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) Togo a organisé, le jeudi 1er juillet 2021 une conférence placée sous le thème « Autonomisation des jeunes réfugiés : Inclusion sociale, économique et professionnelle ». Cette rencontre a été organisée dans le cadre de la commémoration de la Journée Mondiale du Réfugié dont le slogan était « Ensemble, on peut tout réussir ». Il s'agissait de créer un cadre d'échanges et de partages entre quelques personnalités et les jeunes réfugiés.

L'objectif était de favoriser l'inclusion sociale, économique et professionnelle des jeunes en leur donnant l'opportunité de faire du réseautage mais également de renforcer leur résilience à travers les différents partages d'expériences des panélistes. Des forts moments ont marqué cette conférence que Madame KOUIGAN, Maire de la Commune Ogoul et Présidente de la Fatière des Communes du Togo, a qualifié d'un « déferlement de bienveillance, d'inspiration et de partage à cœur ouvert ». D'autres personnalités ont accepté de se prêter à l'exercice en partageant un peu de leur expérience avec la tren-



taine de jeunes présents. Ce fut également l'occasion, pour les panélistes, de les conseiller et de leur donner des clés du succès. Madame Awa Faly BA, Représentante Résidente de Plan International au Togo a rappelé à ces jeunes qu'« être réfugié, n'est pas une identité. Ce qui les définit, c'est leur personnalité, leur histoire et plus que tout, leur résilience

». Sympathisante de Haut Niveau du HCR, l'artiste ALMOK a exhorté les jeunes à cultiver l'humilité, l'honnêteté et la rigueur ; celle qu'on s'impose à soi-même pour être capable de dépasser toutes les limites. « Connaître son identité et avoir de l'assurance tout en ne comptant pas sur les autres sont des clés qui permettent à chacun de réussir » a-t-elle déclaré.

Pour ALMOK, chacun peut être un modèle de réussite tant qu'il se donne les moyens et décide de déceler les opportunités malgré les difficultés. Madame Jessica GABA, Coordinatrice du Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat Numérique du Bénin a fait le déplacement depuis Cotonou spécialement pour la circonstance. Elle a invité les jeunes réfugiés à avoir foi en l'avenir, à sans cesse se former et à savoir vendre leur potentiel. Ces partages d'expériences étaient d'autant plus significatifs que les jeunes réfugiés ont entendu leurs confrères témoigner de la réussite de leur intégration locale au Togo. Arsène PANDI, réfu-

gié centrafricain, mais surtout Réalisateur, Directeur photo et Fondateur d'Elikia Studio, une agence multimédia, a raconté avec beaucoup d'émotions son parcours. On retient de son intervention, sa capacité à être concentré sur ses objectifs, à se priver de l'agréable pour se consacrer à l'utile et à sortir de la dépendance. Il a également rappelé que le statut de réfugié n'est qu'un statut précaire et constitue une source de motivation. « En tant que personne contrainte de fuir son pays en raison de conflit ou de persécution et obligée de se reconstruire dans un pays étranger, il est impératif de fournir deux fois d'efforts que les autres. Et ceci consti-

tue une excellente opportunité parce que se faisant, on obtient deux fois plus de résultats que les autres » a-t-il déclaré. Restant dans la même dynamique, Ritha ISIMBI réfugiée rwandaise et entrepreneure culinaire avec son service de restauration en ligne « La Ruandesa », a exhorté ses confrères à s'adapter pour survivre. Efy SABOUTEY (Fondateur de Gombo Studio), Tcheka MALOU (Cadre de banque et Consultant pour le compte du cabinet Labs-N Avocats en Afrique) et Brice TCHENDO (Cofondateur d'Optimum Partners) ont également honorés cette conférence de leur présence.

Avec kora.unhcr.org

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Sources
Valeur	
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Covid-19

Le test PCR fixé à 25 000 FCFA au Togo

Le gouvernement togolais a officiellement annoncé l'entrée en vigueur à partir du mercredi 7 Juillet 2021 de nouveau tarif du test du diagnostic biologique de SARS-CoV2 (PCR Covid-19) qui est désormais fixé à 25 000 FCFA contre 40 000 FCFA à travers un arrêté interministériel.

• Bernard AFAWOUBO

En ligne avec l'uniformisation des prix des tests tant prôner par les Chefs d'Etat à travers le communiqué final de la 58ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenue le 23 Janvier dernier par visioconférence et du communiqué sanctionnant les travaux de la 22ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union Monétaire et Economique Ouest Africaine (UEMOA) tenue le 25 mars 2021, qui avait fixé à 27 000 FCFA au maximum le coût des tests dans le cadre des déplacements dans l'espace communautaire, le Togo prend une décision louable. En vue d'alléger les peines des populations en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, le gouvernement togolais à travers un arrêté interministériel, annonce que les prix du test du diagnostic biologique de SARS-CoV2 (PCR Covid-19) est désormais subventionné et fixé à 25 000 FCFA contre 40 000



FCFA soit une réduction de 15 000 FCFA. Cette décision du gouvernement est portée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, et le ministre de l'économie et des finances. Selon le gouvernement, le diagnostic, estime l'arrêté interministériel, se fait uniquement par détection du génome viral de SARS-CoV2 par technique de biologie moléculaire. Au total huit laboratoires habilités à faire le test notamment l'institut national d'hygiène de Lomé et celui de Kara ; le laboratoire national de référence des mycobactéries du Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio ; le laboratoire mobile de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema ; le laboratoire BIOLIM/FSS de l'Université de Lomé ; le laboratoire du

Centre hospitalier universitaire de Kara ; les laboratoires des Centres hospitaliers régionaux de Dapaong et de Sokodé. Le gouvernement précise que la liste des laboratoires habilités à réaliser le test du diagnostic peut être actualisée par décision du ministre chargé de la santé. En ce qui concerne les voyageurs, l'arrêté indique que la demande de paiement des frais du test, l'attestation des résultats et leur transmission se font à travers la plateforme électronique TOGOSAFE. Aussi, toute autre personne désireuse de se faire dépister, doit adresser directement une demande à l'un des laboratoires précités. Quant aux modalités de paiement des frais, elles sont fixées par décision du ministre de l'économie et des finances.

Transport routier

Un moratoire aux poids lourds pour se mettre aux normes

Au Togo, les transporteurs routiers sous le coup de l'interdiction de circuler pour non conformité aux réglementations régionales relatives au gabarit, au poids et de la charge des essieux des véhicules lourds, ont obtenu un moratoire de la part des autorités ministérielles pour régulariser leur situation.

Atcha-Dedji Affoh ministre en charge des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires et Yark Damehane, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile avaient pris une décision commune qui retirait aux transporteurs ayant modifié les carrosseries de leurs véhicules lourds et augmenté le nombre d'essieux, le droit de circuler sur le ter-

ritoire togolais à compter du 30 juin. La période de moratoire qui débute ce 8 juillet, devrait permettre à ces derniers de se conformer aux exigences de l'UEMOA en la matière. "Au terme de ce délai de 30 jours, les acteurs dont les véhicules ne seront pas aux normes, s'exposent aux sanctions prévues par les textes en vigueur", martèlent les deux ministres. Notons que des contrôles routiers re-

latifs à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises ont été institués en ligne avec les directives Uemoa applicables, dans le souci de garantir la sécurité des usagers de la route ainsi que la protection des infrastructures routières.

Avec Togo First

Mécanisme incitatif de financement agricole

La PIA sera l'actionnaire majoritaire

Le gouvernement réuni le 7 juillet 2021, en conseil des ministres a enfin adopté un projet de décret fixant les modalités et le prix de cession par l'Etat d'une partie de sa participation dans le capital social de la société « Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) SA ».

• Eyram AKAKPO

Ce décret fixe, conformément à l'avis de la Commission d'évaluation des privatisations (COMEP), le prix de cession par l'Etat d'une partie de sa participation dans le capital social de la société « Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) SA » Ainsi, après la finalisation de cette opération, la société de droit togolais « PIA » deviendra l'actionnaire majoritaire du MIFA SA. Outre la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FN-GPC) qui reste actionnaire, l'Etat détiendra 43,5% du capital social du MIFA SA. La position de l'Etat lui permettra d'être pleinement associé à la gouvernance du MIFA SA. Ainsi, par exemple, le président du Conseil d'administration sera désigné sur proposition de l'Etat togolais. Fondé sur le partage de risques, le MIFA a pour objectif de professionnaliser la filière agri-



cole par la structuration des chaînes de valeur, d'augmenter le volume de financement alloué par les institutions financières au secteur et de développer les produits assuranciers et technologique innovants. Le projet est censé faciliter l'accès durable à des services financiers adaptés aux petits exploitants et aux micros, petites et moyennes entreprises agricoles, afin qu'ils puissent développer leurs activités et accéder aux marchés. Des dizaines d'initiatives représentant à ce jour un montant d'environ 40 milliards FCFA ont été soumis

aux banques partenaires. Les prêts accordés bénéficient d'une garantie de l'Etat, de quoi inciter les banquiers à accorder plus facilement des financements. Depuis 3 ans, le MIFA a investi 14 milliards de FCFA pour accompagner des dizaines de milliers d'agriculteurs. Lancé le 25 juin 2018 par le chef de l'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) se veut un levier de développement moderne, participatif et inclusif du secteur agricole.

Alimentation

Les prix alimentaires mondiaux ont baissé en juin 2021

Depuis quelques mois, les tensions au niveau de la demande et de l'offre nourrissent la hausse des prix des denrées alimentaires. Si cette situation a ravivé les inquiétudes concernant l'approvisionnement sur le marché international des pays à bas revenu, l'heure est désormais à l'accalmie.

Après 12 mois consécutifs de hausse, les prix des denrées alimentaires ont infléchi leur folle course. En effet, l'indice de la FAO qui suit l'évolution des cours des 5 produits les plus échangés dans le monde (céréales, huiles, viande, sucre et produits laitiers) a atteint 124,6 points durant le mois de juin, soit une chute de 2,5 % par rapport à mai. Cette tendance est principalement attribuable à la baisse notable des prix des huiles végétales, des céréales et des produits laitiers qui ont permis de compenser la hausse des prix de la viande et du sucre. Dans les détails, l'indice FAO des prix



des huiles végétales qui était le moteur de la flambée des prix en mai dernier a baissé de 9,8 % grâce à un relâchement sur les cours de l'huile de palme, de l'huile de soja et de tournesol. Pour leur part, les indices pour les céréales et les produits laitiers ont en-

registré des replis respectifs de 2,6 % et de 1 %. Si elle se réjouit de cette accalmie, la FAO souligne toutefois que les prix restent encore relativement élevés par rapport à leur niveau de 2020 à la même période (+ 33,9 %). Selon l'organisme onusien, la production céréalière mondiale devrait atteindre 2,8 milliards de tonnes en 2021/2022, soit un record historique. Par ailleurs, les stocks devraient augmenter à 836 millions de tonnes d'ici la fin de ladite campagne, une première depuis 2017/2018.

Avec Agence Ecofin

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département de l'Agriculture,
des Ressources en Eau et de l'Environnement

Le Commissaire

Dossier suivi par : «Ousmane ILBOUDO; oilboudo@uemoa.int»
Ol/mdd
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/2021/UEMOA/WACA/ResIP POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION
DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET WACA ResIP**

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), par l'entremise de la Banque Mondiale, a lancé le Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Ce projet régional multi-pays dont l'objectif est de renforcer la résilience des communautés et des biens côtiers dans six (06) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, couvre le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Togo. A cet égard, il vise à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des six (06) pays bénéficiaires et à réduire les risques communs auxquels ils sont exposés, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, qu'ils soient similaires pour la totalité ou la plupart des pays ou de nature transfrontalière.
2. Dans le cadre des activités du projet, il est prévu le recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet WACA ResIP.
3. Les Termes de référence (TdR) détaillés de la mission sont joints à cet avis à manifestation d'intérêt et peuvent être obtenus aux adresses E-mail indiquées ci-après : **msimpore@uemoa.int** ou **oilboudo@uemoa.int**.
4. L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est d'examiner et de documenter la performance globale de l'exécution du projet et les résultats obtenus afin de conclure si le projet délivre les résultats prévus avec les ressources et les dispositifs mis en place. Cette revue examinera la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les leçons apprises et les conditions de durabilité des interventions du projet. Des recommandations seront formulées pour ajuster la mise en œuvre et la coordination afin que le projet puisse générer davantage de résultats et de changements significatifs sur la période restante
5. De façon spécifique, la mission du Consultant dans le cadre de cette étude consiste à :
 - évaluer la pertinence des interventions du projet lors de la formulation et au regard du contexte actuel ;
 - évaluer l'efficacité de l'exécution du projet en documentant les résultats obtenus et en analysant dans quelle mesure ces résultats contribuent à l'objectif de développement ;
 - analyser l'efficience du processus de l'exécution globale, y compris la performance des partenaires ;
 - analyser le degré de conformité du dispositif du projet avec les conventions légaux (accords juridiques) de l'accord de financement ;
 - évaluer l'adéquation et la performance de l'arrangement institutionnel et organisationnel en place ;
 - examiner les conditions de durabilité des résultats du projet après sa mise en œuvre et faire des recommandations ;
 - analyser les relations de collaboration/partenariat et la perception des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
 - formuler des recommandations pertinentes basées sur des résultats crédibles afin d'améliorer les performances du projet et de permettre à celui-ci d'atteindre effectivement son objectif de développement ;
 - dégager des leçons ou enseignements tirés de la mise en œuvre qui contribueront à améliorer l'exécution du projet pour la durée restante de sa mise en œuvre et la formulation de WACA ResIP II.
6. La durée de la mission d'évaluation à mi-parcours est de 50 jours étalés sur une période de trois mois.
7. L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, agissant par l'entremise de la Commission, invite les Consultants individuels à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
8. Les Consultants individuels intéressés, sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêt, toutes les références et tous les documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises ainsi que les informations prouvant leur capacité à exécuter les prestations précitées (références concernant l'exécution des contrats analogues, copies de pages de garde et de signature de marchés approuvés et/ou les attestations de services fait, ...).
9. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
10. Les critères pour la sélection sont les suivantes :
 - posséder un niveau de formation universitaire minimum BAC+5 en gestion des projets/programmes, économie, ingénierie, sciences sociales, sciences environnementales ou dans tout autre domaine pertinent ... ;
 - avoir une expérience pratique d'au moins 10 ans dans la gestion / suivi évaluation des projets / programmes de développement ;
 - avoir conduit, durant les cinq dernières années, au moins cinq (5) missions d'évaluation des projets/programmes de développement financés par les partenaires multilatéraux (Banque mondiale, FIDA, BAD, BOAD, BID, UE, AFD, ...) en qualité de chef de mission ;
 - avoir conduit au moins deux missions d'évaluation à mi-parcours des projets de développement ;
 - être familier avec le contexte socioéconomique de la zone d'intervention du projet ;
 - avoir des connaissances des politiques et enjeux sur la gestion des zones côtières ;
 - avoir de bonnes connaissances des organisations régionales d'intégration.
11. A l'issue de la manifestation d'intérêt, un consultant individuel sera sélectionné par la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017 et août 2018.
12. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter : (a) **Michel SIMPORE**, Email : **msimpore@uemoa.int** ou (b) **Ousmane ILBOUDO**, Email : **oilboudo@uemoa.int**, du lundi au vendredi, de 08 H 00 mn à 13 H 30 mn.
13. Les manifestations d'intérêt en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles), peuvent être envoyées par la poste, et par courrier électronique à l'adresse suivante : **commission@uemoa.int** avec copie à **msimpore@uemoa.int** / **oilboudo@uemoa.int**; ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard **10 AOUT 2021 à 9 heures 30 mn précises, heure locale.**
14. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au deuxième étage du complexe administratif sis à Ouaga 2000.
15. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet WACA ResIP** ».

PJ : (01)

- Termes de référence

Commissaire chargé du Département de l'Agriculture,
des Ressources en Eau et de l'Environnement

Kako NUBUKPO


Développement agricole

La BAD va soutenir la Côte d'Ivoire

La Banque africaine de développement (BAD) a indiqué le 6 juillet 2021, qu'elle soutiendra la Côte d'Ivoire dans la création de chaînes de valeur agricoles afin de créer davantage d'emplois et de rendre la croissance économique plus inclusive.

● Eyram AKAKPO

« La Banque africaine de développement va accompagner le gouvernement ivoirien dans la création de chaînes de valeur agricoles pour la banane, la mangue, l'huile de palme, l'anacarde (ou noix de cajou), le café, le cacao... Il y aura des investissements pour transformer les zones rurales en zones de création de richesse » pour les populations, a déclaré le président de la Banque au sortir d'une audience avec le chef du gouvernement de la Côte d'Ivoire, Patrick Achi. Depuis 2015, la Banque africaine de développement, dont le siège est basé à Abidjan, a multiplié par quatre ses investissements en Côte d'Ivoire pour porter son portefeuille à 2,7 milliards de dollars américains. Le portefeuille en cours de la Banque en Côte d'Ivoire est constitué de 38 opérations totalisant des engagements de 2 754,4 millions de dollars avec une prédominance des infrastructures de transport (43,5%), suivis de l'énergie (23,6%), de l'agriculture (19,2%), de la gouvernance (8,6%), du social (5%) et de l'eau et assainissement (0,1%). Le



président de la Banque africaine de développement a déclaré qu'il était important de rendre la croissance économique de la Côte d'Ivoire « plus » inclusive et créatrice d'emplois mais aussi d'assurer une transformation des zones rurales. Il a ajouté que la Banque soutiendra à cet effet le Plan national de développement 2021-2025 mis en œuvre par le gouvernement. Le président Adesina a également salué les efforts déployés par les autorités ivoiriennes dans la riposte contre la pandémie de Covid-19, ce qui, a-t-il noté, a permis de relancer l'économie du pays. « La Côte d'Ivoire se trouvait dans une trajectoire exceptionnelle, avec un taux de croissance moyen de 7% de 2016 à 2019. Malheureusement, à cause du Covid-19, le rythme de croissance a baissé à 2% en 2020. Mais avec la relance économique

et la vaccination, le tourisme, les services, les transports et les industries manufacturières se redressent. L'économie va rebondir, avec une prévision de 6,2% cette année et 6,5% en 2022 », a déclaré M. Adesina. Le Premier ministre Achi s'est félicité du soutien continu de la Banque africaine de développement, faisant mention de la haute satisfaction du gouvernement ivoirien concernant l'appui de la Banque, qui est un partenaire stratégique. Les ministres ivoiriens des Finances, Adama Coulibaly, du Plan, Nialé Kaba, et de l'Agriculture, Kobena Kouassi Adjoumani, ont pris part à la séance de travail qui a suivi l'audience ainsi que le directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'Ouest, Marie-Laure Akin-Olugbadé et son adjoint, Joseph Manuel Riberio.

Covid-19

L'Unicef va fournir 220 millions de doses de vaccin à l'Union africaine

A travers un accord signé le mercredi 8 juillet avec la Janssen Pharmaceutica NV, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) va fournir jusqu'à 220 millions de doses du vaccin à dose unique J&J aux pays membres de l'Union africaine (UA) d'ici la fin de l'année 2022. L'Union devrait recevoir quelque 35 millions de doses d'ici la fin de cette année.

L'accord intervient alors que le continent africain fait face à la plus forte augmentation des cas de COVID-19 à ce jour, et que les problèmes d'approvisionnement en vaccins ont laissé de nombreux pays avec de grandes populations non vaccinées. Il permettra, entre autres, la mise en œuvre de l'Engagement d'achat anticipé (APC) signé entre l'African Vaccine Acquisition Trust (AVAT) et Janssen en mars 2021, et qui garantissait une option pour commander 180 millions de doses supplémentaires, portant l'accès maximal à un total de 400 millions de doses d'ici la fin de 2022. « Les pays africains doivent avoir un accès abordable et équitable aux vaccins Covid-19 dès que possible. L'accès aux vaccins a été inégal et injuste, avec moins de 1%



de la population du continent africain actuellement vacciné contre le Covid-19. Cela ne peut pas continuer », a déclaré la directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore. « L'UNICEF, avec sa longue histoire de livraison de vaccins dans le monde entier, soutient les efforts mondiaux de vaccination contre le COVID-19 via AVAT, COVAX et d'autres canaux pour maximiser l'approvisionnement et l'accès aux vaccins. » A noter que l'UNICEF achètera et livrera des vaccins COVID-19 au nom de l'initiative AVAT mise en place en novembre 2020 par l'Union africaine

pour fournir des vaccins contre le COVID-19 au continent africain, dans le but de vacciner 60 % de la population de chaque pays. Dans le cadre de ce plan, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et l'AVAT ont signé un accord de coopération au nom de l'UA pour l'élaboration d'un cadre d'engagement préalable en matière d'achats (APC) pour soutenir l'accès des États membres aux vaccins COVID-19. Les autres partenaires comprennent les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) et la Banque mondiale. Alors que plusieurs vaccins devraient faire partie du portefeuille de l'initiative, le vaccin à dose unique de Janssen est le premier à être inclus.

Avec financialafrik.com

Changement climatique

L'Afrique « doit s'adapter aux problèmes créés par les autres »

Faible pollueuse, l'Afrique est en première ligne des conséquences du réchauffement climatique. Malheureusement, ses efforts pour lutter contre ce fléau se heurtent au manque de solidarité des pays riches. Ce qui semble également se constater dans le cadre de la lutte contre la covid-19.

Dans une interview accordée au média français Le Point, Akinwumi Adesina (photo), président de la Banque africaine de développement (BAD) s'est exprimé sur divers sujets en rapport avec l'économie africaine, notamment celui du changement climatique. Selon le responsable, même si le continent est plus victime que coupable de ce problème, il doit s'adapter pour contribuer à sa résolution. « A la Banque africaine de développement, on estime que la chose la plus importante pour l'Afrique, c'est l'adaptation. Ce n'est pas nous qui avons créé le problème, mais il faut quand même s'adapter aux problèmes créés par les autres », a indiqué Akinwumi Adesina. Bien que le continent émette moins de 4% de l'ensemble des gaz à effet de serre, il subit ses effets de façon intense, et sa productivité s'en voit impactée ; une injustice constamment dénoncée par ses pays. Ainsi, selon la BAD, ces effets qui se manifestent par des inondations, des sécheresses, ou des cyclones font perdre à l'Afrique entre 7 et 8 milliards de dollars par an. Pour faire face à cette situation, le président de la BAD indique que son institution envisage de mobiliser 25 milliards \$ pour accélérer l'adaptation climatique des pays africains, d'ici 2025. Des ressources qui ne suffiront sans doute pas à régler une situation pour laquelle les pays développés avaient promis



une aide financière de 100 milliards \$ aux pays pauvres, lors de la COP 21 à Paris, sans que ces fonds n'aient jamais été décaissés.

Coronavirus : « L'Afrique n'a pas les vaccins qu'il faut »

Au-delà de la problématique liée au changement climatique, le responsable a également donné son avis sur d'autres sujets d'actualité. Alors que l'Afrique fait face à une pandémie de covid-19 qui a touché au moins 5,6 millions de personnes sur le continent pour au moins 146 468 morts, sa campagne de vaccination ne suit pas le rythme des échéances fixées par ses pays. D'après les statistiques des centres africains de contrôle et de prévention des maladies, seulement un peu plus de 1% de la population africaine a été vaccinée, alors qu'on estime par exemple qu'au moins 300 millions de vaccinations ont déjà été réalisées au sein de l'Union européenne. Pour M. Adesina, cette situation est fortement liée à un manque

de solidarité des pays riches. « Nous avons fait vraiment tout notre possible pour réagir très vite, mais on se rend compte que seulement 1 % de la population africaine a été vaccinée parce que les pays développés ont acheté tous les vaccins. Nous sommes face à un nationalisme vaccinal. Les pays riches se sont occupés d'eux en se souciant peu des autres », a-t-il déclaré lors de l'entretien. Et d'ajouter : « il y a aussi que l'Afrique n'a pas les vaccins qu'il faut. Je pense que l'Afrique a été maltraitée par le système ». De ce fait, il estime que le continent « doit produire ses propres vaccins. On ne peut pas laisser la vie de 1,2 milliard de personnes sur le côté. Nous avons pris la décision de soutenir à hauteur de 3 milliards de dollars l'Union africaine dans l'effort de production de vaccins, et avons aussi décidé d'investir pour le développement d'une industrie pharmaceutique africaine », a-t-il conclu.

Avec Agence Ecofin

Côte d'Ivoire

33 milliards de FCFA levés sur le marché financier de l'UMOA

L'Etat de Côte d'Ivoire, à travers sa Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, a levé le 06 juillet 2021 un montant de 33 milliards de FCFA (49,500 millions d'euros) sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) à l'issue de son émission par adjudication de bons assimilables du trésor (BAT) de maturité 91 jours.

Sur un montant global mis en adjudication de 30 milliards de FCFA, le trésor public ivoirien s'est retrouvé avec 43 milliards de FCFA de soumissions globales faites par les investisseurs, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 143,33%. Sur le montant des soumissions, l'émetteur a retenu 33 milliards de FCFA et rejeté les 10 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 76,74%. Les ressources retenues sont destinées à assurer la couver-



ture des besoins de financement du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Le rendement moyen pondéré s'est établi à 2,54%. En revanche, le taux moyen pondéré et le taux marginal se situent respectivement à 2,52% et 2,55%. Le remboursement des bons émis se fera le premier jour

ouvrable suivant la date d'échéance fixée au 5 octobre 2021. En revanche, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons qui est d'un million de FCFA.

Avec financialafrik.com

BRVM 10 129,98

Variation Jour ↑ 0,25 %

Variation annuelle ↓ -0,69 %



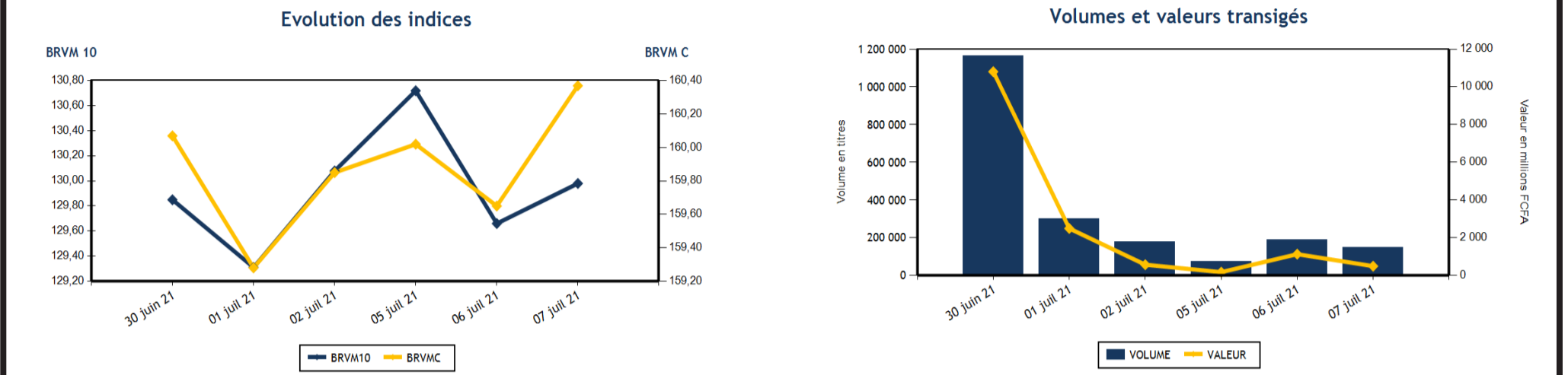
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 129 mercredi 7 juillet 2021 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 160,37

Variation Jour ↑ 0,45 %

Variation annuelle ↑ 10,32 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 826 344 663 431	0,45 %
Volume échangé (Actions & Droits)	148 483	-20,26 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	487 271 130	-55,98 %
Nombre de titres transigés	42	5,00 %
Nombre de titres en hausse	21	110,00 %
Nombre de titres en baisse	12	-20,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-40,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 775 933 489 753	0,00 %
Volume échangé	560	-74,58 %
Valeur transigée (FCFA)	5 562 000	-73,76 %
Nombre de titres transigés	3	-75,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-66,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	430	7,50 %	115,00 %
SOLIBRA CI (SLBC)	91 935	7,49 %	80,62 %
SICOR CI (SICC)	2 095	7,44 %	70,33 %
BERNABE CI (BNBC)	1 825	7,35 %	204,17 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	370	7,25 %	60,87 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SODE CI (SDCC)	4 230	-4,84 %	41,47 %
BOLLORE (SDSC)	1 650	-3,51 %	6,45 %
SAPH CI (SPHC)	2 610	-3,33 %	86,43 %
TOTAL SN (TTLS)	1 800	-2,70 %	0,00 %
CIE CI (CIEC)	1 650	-1,79 %	10,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	76,78	2,76 %	111,81 %	16 141	24 805 775	16,56
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	417,69	-0,80 %	1,76 %	44 725	258 695 385	7,10
BRVM - FINANCES	15	59,88	1,22 %	-0,18 %	56 175	161 342 705	11,80
BRVM - TRANSPORT	2	402,56	-3,44 %	6,30 %	2 650	4 528 550	6,68
BRVM - AGRICULTURE	5	150,84	-0,34 %	74,30 %	11 826	13 155 215	9,91
BRVM - DISTRIBUTION	7	278,39	0,85 %	22,95 %	16 766	24 611 500	17,40
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	814,36	0,00 %	135,71 %	200	132 000	3,82
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-


Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,14	
Taux de rendement moyen du marché	6,95	
Taux de rentabilité moyen du marché	9,98	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	92	
Volume moyen annuel par séance	214 071,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 260 995 259,14	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,33	
Ratio moyen de satisfaction	30,75	
Ratio moyen de tendance	9 352,90	
Ratio moyen de couverture	1,07	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	3,96	
Nombre de SGI participantes	25	


Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)


Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat




SENEGAL
Chambre de Commerce et d'Industrie du Sénégal
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 3800 Cotonou
Tél : (229) 21 31 21 28
Fax : (229) 21 31 20 77




BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél : (226) 25 30 87 73
Fax : (226) 25 30 87 19




CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 16 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél : (225) 20 21 59 50
Fax : (225) 20 32 47 77




GHANA
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Quinze-Septembre
Avenue Plessen Nana
CP 88 Accra
Tél : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02




MALI
Immeuble SONAVE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Centre de la concorde
BP 13 200 Niamey
Tél : (227) 20 73 89 02
Fax : (227) 20 73 89 02



TOGO
7, rue Jean Mermoz
BP 8056, Dakaï - Plateau
Tél : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 61 23 16



TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble 222 Togo
BP : 3062 Lomé
Tél : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 61 23 16

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Climat

De grands investisseurs appellent les banques à faire plus

115 investisseurs ont adressé une lettre à 63 banques leur demandant entre autres de renoncer à financer le charbon.

Plus d'une centaine de sociétés d'investissement ont lancé mercredi un appel à plusieurs grandes banques dans le monde comme JPMorgan et Deutsche Bank afin qu'elles en fassent davantage sur le climat, notamment en renonçant à financer le charbon. Ces gérants d'actifs suggèrent qu'ils pourraient soutenir des résolutions poussant les banques à aller plus loin, ou alors à voter contre la réélection des dirigeants par exemple. Au total, 115 investisseurs, pesant 4200 milliards de dollars (3884 milliards de francs), comme les gérants d'actifs Aviva Investors, Fidelity ou M&G, ont adressé une lettre à 63 banques, dont Standard Chartered, selon un communiqué de l'ONG ShareAction. Les investisseurs leur demandent de renforcer leurs mesures sur le climat et la biodiversité, compte tenu du rôle central qu'elles jouent avec l'attribution de financements, et en particulier à l'approche de la prochaine COP26 qui se tient en novembre à Glasgow en Écosse.



Charbon

La mesure phare serait d'arrêter le financement du charbon d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 pour les autres. Les investisseurs espèrent même que les banques puissent annoncer avant la COP26 ne plus financer des entreprises qui ont des nouveaux projets de charbon. Au-delà, la lettre appelle les banques à s'aligner sur le scénario visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré, ce qui a poussé déjà l'Agence internationale de l'énergie à recommander au secteur pétrolier l'arrêt de tout projet d'exploration.

Sur le volet biodiversité, les investisseurs veulent que les banques s'engagent à identifier et à publier leur impact, et à se fixer à des objectifs en la matière d'ici 2024. Sur tous les sujets, les sociétés d'investissement attendent une réponse d'ici le 15 août, y compris les étapes prévues à court terme pour répondre aux différents défis. Toute absence de progrès «pourra être prise en considération au moment des assemblées générales d'actionnaires en 2022 dans le vote de résolutions», prévient la lettre.

(AFP)

Consoles

La nouvelle Switch de Nintendo n'est pas celle qui était spéculée

La console phare de Mario passe à l'OLED sans pour autant changer radicalement ses entrailles.

Les colporteurs de rumeurs avaient vu juste... et se sont également complètement plantés. Nintendo a annoncé mardi soir, sans crier gare, une nouvelle Nintendo Switch mais ce n'est pas le modèle «Pro», plus puissant, qui avait été communément fantasmé. Il s'agit surtout d'une refonte essentiellement cosmétique.



• **Nouvel écran, berceau connectable en filaire au réseau et mémoire de stockage augmentée. Sinon circulez, il n'y a rien d'autre à voir. Nintendo Europe**

sa définition actuelle et les entrailles de la machine ne sont pas fondamentalement modifiées. Nintendo n'en a pas moins corrigé le gros défaut du modèle précédent, soit sa fine béquille qui maintenait la console en équilibre instable sur la table. La voilà plus massive et ajustable.

Du filaire

Et pour ceux qui pratiquent leur loisir surtout sur leur écran de télévision, le berceau se voit doté d'une prise réseau permettant de relier la console à l'internet en filaire

et non plus seulement en passant par le wi-fi. Les Joy-Cons, soit les manettes amovibles qui se greffent sur les côtés de l'écran restent inchangées. Le modèle OLED sera lancé le 8 octobre prochain pour un prix conseillé en francs suisses à ce jour non divulgué (mais il sera plus élevé, le prix américain s'affichant à 350 dollars) et vient compléter la gamme actuelle qui comporte le modèle original (autour des 330 francs) et le modèle «Lite», nomade uniquement (environ 210 francs).

(JChC)

Mémoire de stockage doublée

La version hybride (conçue pour être pratiquée en mobilité et aussi branchée sur un téléviseur) de la famille voit son écran passer à l'OLED, gage de colorimétrie et de contrastes améliorés, et passe aussi au bord à bord. Il est donc un peu plus grand. Elle voit sa mémoire interne doublée (sa capacité de stockage passe de 32 Go à 64 Go). Les technophiles qui anticipaient un modèle plus puissant capable de produire une image en Ultra Haute Définition (UHD) en sont pour leur frais. L'écran en reste à

France

Les milliardaires se sont enrichis pendant la pandémie

Le classement des plus grosses fortunes hexagonales, dont certaines vivent en Suisse, paraît ce mercredi. Peu de surprises, mais des progressions édifiantes.

Le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a augmenté de 30% en un an, selon le classement à paraître jeudi du magazine Challenges, qui a dénombré 109 milliardaires français cette année contre 95 l'an dernier. Le classement est dominé pour la cinquième année consécutive par Bernard Arnault, le patron de LVMH, première capitalisation boursière d'Europe. La forte reprise du luxe au second semestre 2020, porté par l'Asie, a fait s'envoler les cours de bourse des géants du secteur dont LVMH (Vuitton, Dior...) et Kering (Gucci, Saint Laurent...), et donc le patrimoine de leurs dirigeants actionnaires. Selon le magazine, qui a effectué son calcul en fonction des actifs professionnels des personnalités entre juin 2020 et juin 2021, le montant de la fortune des 500 plus riches du pays «tutoie désormais les 1000 milliards d'euros». «Ce sont les plus fortes progressions annuelles jamais enregistrées par notre palmarès, mis en place en 1996», a indiqué Challenges. Le nombre de milliardaires français était de 51 en 2011, selon le média.

Bernard Arnault:



• **Gerard Wertheimer, copropriétaire du groupe Chanel, est classé parmi les 5 plus grosses fortunes de France. Il vit à Genève. REUTERS**

+57% en un an

Comme chaque année depuis 2017, quand il a dépassé l'héritière de L'Oréal Liliane Bettencourt, Bernard Arnault et sa famille sont en tête, avec une fortune estimée à plus de 157 milliards d'euros. Une progression de 57% par rapport à juin 2020. Le PDG de LVMH a même été quelques heures en mai l'homme le plus riche du monde, devant l'Américain Jeff Bezos (Amazon), au gré de l'évolution des cours qui font varier leur fortune en temps réel. «Les crises nous rendent plus forts», avait déclaré fin avril Bernard Arnault en commentant les bons résultats financiers de LVMH, numéro un mondial du luxe. Suivent la famille Hermès (81,5 mil-

liards d'euros), celle des Bettencourt (71,4 milliards), et en quatrième et cinquième position celles d'Alain et Gérard Wertheimer, héritiers de Chanel, et de François Pinault, fondateur de Kering, aujourd'hui dirigé par son fils François-Henri. Le fondateur d'eBay Pierre Omidyar, huitième, double sa fortune estimée entre 2020 et 2021, alors que les confinements ont dopé le commerce en ligne des articles d'occasion. «Les dix premiers, ceux dont la fortune dépasse les 13 milliards d'euros, ont vu leur patrimoine bondir de 37%. Les 490 autres ont vu le leur n'augmenter que de 25 %, note Challenges.

(AFPE)

Industrie automobile

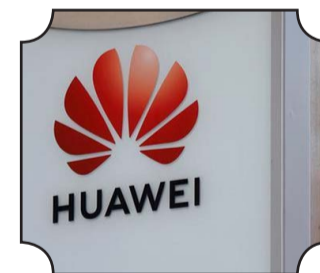
Huawei signe un contrat 4G pour des voitures Volkswagen

Le constructeur allemand et le géant chinois de la téléphonie vont collaborer. Cet accord est le plus important signé par Huawei dans le secteur automobile.

Le géant chinois des télécoms Huawei a annoncé mercredi avoir signé un accord de licence avec un fournisseur de Volkswagen, qui permettra d'utiliser ses technologies 4G dans les véhicules connectés du constructeur allemand. Le groupe privé basé à Shenzhen (sud de la Chine) cherche depuis plusieurs mois à se diversifier tous azimuts en raison des sanctions américaines qui perturbent sa chaîne d'approvisionnement et sa production de smartphones.

Accord le plus important jamais signé

Huawei a présenté le nouvel accord comme le plus important qu'il n'ait jamais signé dans le secteur automobile. Le nom du fournisseur en question et le montant de la transaction n'ont toutefois pas été révélés. L'accord comprend une licence



relative aux brevets 4G de Huawei et s'appliquera aux véhicules Volkswagen faisant appel à la connectivité sans fil. Les États-Unis, qui accusent le groupe de télécoms de pouvoir espionner pour le compte de Pékin, lui ont interdit l'accès au marché américain. Washington a également coupé Huawei de ses principales chaînes d'approvisionnement et appelé ses alliés à bannir ou retirer ses équipements de leurs réseaux télécoms. L'Allemagne, pour qui la Chine est un marché crucial pour ses exportateurs, n'a pour l'instant pas répondu favorablement aux pressions américaines. Le groupe chinois dément fermement les accusations des

États-Unis et souligne qu'ils n'ont apporté aucune preuve venant étayer leurs affirmations.

Se diversifier pour survivre

Mastodonte mondial des équipements dédiés aux réseaux de télécommunications et jadis l'un des trois principaux vendeurs de smartphones, Huawei a été contraint de se tourner vers d'autres secteurs d'activité afin de survivre. La firme a par exemple accéléré sa diversification dans l'informatique dématérialisée («cloud») ou les véhicules connectés, au-delà de la 5G où il est déjà un des leaders du marché. Huawei a également lancé le mois dernier son système d'exploitation maison pour ses smartphones, HarmonyOs, après avoir été privé de licence Android, propriété de Google, suite aux sanctions américaines.

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
Réunion du Comité Régional des Négociations Commerciales	15 juin 2021	Virtuel	http://www.uemoa.int/fr
Organisation des réunions du cadre de concertation avec les OIG	15 au 30 juin 2021	Abuja, Nigéria	http://www.uemoa.int/fr
Rencontre du réseau des Organismes de promotion du commerce	22 au 23 juin 2021	Virtuel	http://www.uemoa.int/fr
9ème Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique	31 mai au 4 juin 2021	Cap vert	https://www.uneca.org/fr/events/centre-africain-pour-la-politique-en-mati%C3%A8re-de-climat/neuvi%C3%A8me-conf%C3%A9rence-sur-le-changement
Conférence internationale sur l'enseignement forestier	8 au 10 juin 2021	Virtuel	Forest-Education@fao.org
Assemblées annuelles du Groupe de la BAD	23 au 25 juin 2021	Virtuel	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/pressreleases/assemblies-annuelles-2020-du-groupe-de-la-banque-africaine-de-developpement-communique-final-37563
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteackconference2020.com infowtc2020@gmail.com
4e Conférence mondiale sur le teck	3 au 26 août 2021	Accra (Ghana)	tetra@itto.int
Salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	7 au 10 septembre 2021	France	global-industrie.com
Conférence internationale dédiée aux moyens de paiement et aux services financiers	21 au 23 septembre 2021	Amsterdam, Pays-Bas	europe.money2020.com

HOROSCOPE finance

Bélier Un vent de chance matérielle vous redonnera confiance en vous, et vous vous sentirez nettement mieux dans votre peau. Tout ce qui touche à votre famille et à vos proches en relation avec les finances se verra favorisé.

Taureau Uranus vous préparera un mélange bien dosé d'inspiration et de sens pratique concernant vos affaires d'argent. Profitez-en pour réaliser les améliorations toujours bienvenues en ce domaine.

Gémeaux Vous aurez envie de courir deux lièvres à la fois, partagé entre le désir d'accroître votre patrimoine et celui de le dilapider en menant une grande vie pour éblouir l'élite de votre cœur. Attention ! Prêtez une oreille attentive à la voix de la raison afin de ne pas vous retrouver bientôt sur la paille.

Cancer Vous connaîtrez des inquiétudes concernant votre situation matérielle ; mais il s'agira plus de craintes imaginaires que réellement fondées. Toutefois, surveillez bien vos dépenses et respectez la limite de votre budget.

Lion Vous ne subirez dans le domaine financier aucun impact planétaire direct. Vous pourrez donc gérer votre équilibre budgétaire sans difficulté. Mais attention, quand les planètes se désintéressent ainsi de votre sort, il ne faut pas compter sur leur soutien pour gagner au Loto ou obtenir miraculeusement une prime quelconque. Si vous souhaitez améliorer votre statut, ce sera à vous d'agir et de vous donner le mal nécessaire.

Vierge Vous pourrez faire fructifier vos ressources matérielles. Vos initiatives seront audacieuses, mais vous saurez tout de même limiter les risques, et le résultat sera des plus encourageants. Réduisez vos dépenses.

Balance Journée délicate financièrement. Faites le dos rond pendant toute la journée et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Scorpion Cette configuration de Saturne pourra fragiliser votre équilibre budgétaire. Vous aurez intérêt à vous montrer économe si vous ne voulez pas voir empirer la situation. Ceux d'entre vous qui auraient fait preuve de négligence vis-à-vis du fisc pourraient se voir réclamer un reliquat d'impôt !

Sagittaire Vu les influx tortueux de Pluton, évitez de conclure des transactions financières ou commerciales aujourd'hui. Vous risquez, en effet, de ne pas avoir toute la lucidité requise. D'autre part, pensez à gérer votre patrimoine avec rigueur et vigilance plutôt qu'à vous occuper des problèmes financiers d'un de vos proches. L'entraide est une bonne chose, mais charité bien ordonnée...

Capricorne Les impacts planétaires devraient vous aider à améliorer votre équilibre financier. Tous ceux d'entre vous qui sortent d'une période délicate vont avoir la possibilité d'assainir leurs comptes. Les autres, qui sont en équilibre, devraient pouvoir placer utilement leurs économies. Si vous souhaitez jouer en Bourse, privilégiez la rentabilité à moyen terme.

Verseau Certains déplacements s'avéreront rentables aujourd'hui et vous ne pourriez vous y soustraire sans un manque à gagner. Hélas, les sorties tardives et les voyages d'affaires pourront éveiller les soupçons de votre conjoint ou partenaire et amener de vifs reproches. Pour arrondir les angles, rapportez-lui un cadeau, même de prix, et jurez-lui copieusement votre infaillible fidélité.

Poissons Rien de bien important à signaler dans le domaine financier. Votre situation sera stable. Un point, toutefois, à souligner : Jupiter va très certainement vous aider à améliorer vos revenus dans les semaines qui viennent.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publicationKomlan KPATIDE
00228 90 05 05 08**Rédacteur en chef**Joël YANGLLO
00228 97 78 79 07**Chef d'édition**

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

Commission chargée du Suivi de l'Exécution
du Contrat Etat Togolais-SICPA S.A



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

Communiqué Conjoint :

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017 à savoir : **eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de **marque sécurisée obligatoire**.

Il leur est donc demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage sécurisé obligatoire entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la Société SICPA sise à la Cité OUA en face de CI-CARE joignable au numéro 00228 22 53 59 50.

Pour la création de compte **Solution Automatisée de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après 90 09 98 85/22 53 14 35, email : dkponor@otr.tg.

Les contrôles aux frontières et inspections aux points de ventes intérieurs débutent le **jeudi 1^{er} juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des Impôts et au Livre de Procédures Fiscales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 07 MAI 2021

Le Ministre de l'Economie et des
Finances



Sani YAYA

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale



S.T. Kodjo ADEDZE

Entrepreneuriat**Dogbe, de mécanicien auto à l'éleveur prospère**

Kodjo Dogbe, mécanicien auto depuis 30 ans, s'est reconverti en éleveur suite à sa décision de retourner vivre au village, auprès de son père qui était souffrant à Gadzagan, 100km de la capitale togolaise, Lomé.

« J'étais mécanicien auto et j'ai travaillé pendant 30 ans à Kpalimé. J'avais eu beaucoup d'apprentis qui ont tous terminé leur formation. Mais, dans les années 2000, l'état de santé de mon père était critique et il a fallu déménager pour vivre avec lui », confie Kodjo Dogbe, éleveur à Gadzagan à agridigitale.net. Kodjo a donc quitté son travail pour venir s'installer chez son père pour lui donner toute l'attention méritée le reste de ses vieux jours. C'est au village, qu'il a eu l'idée de commencer l'élevage des volailles à petite échelle.

L'énergie cinétique appliquée à l'élevage

Avec l'aide d'un de ses frères, Kodjo a démarré un projet d'élevage en commençant par 2040 têtes de poulets pondeuses en 2002. Mais n'ayant pas une grande maîtrise de la gestion d'un poulailler, beaucoup de taux de mortalité sont survenus au cours de l'élevage jusqu'à ce qu'il ne reste que 600 sujets. Après une pause de trois ans, l'éleveur se relance dans le business avec un chiffre d'affaires de 500.000 F.CFA, mais cette fois-ci avec l'élevage des dindons, des poulets de chair et du porc. Coup d'expertise, les affaires ont prospéré. L'éleveur a aujourd'hui à son actif tout un cheptel de plus de 1000 coquelets de chair, 59 dindons, 62 porcs et 95 pintades. Pour moderniser son élevage, il s'est acheté une couveuse mécanique qui lui permet d'éclorer ses dindonneaux et ses pintadeaux.

Le marché, encore le marché

● **Kodjo Dogbe, un éleveur professionnel épanoui** (image AGD/S.A)

Malgré qu'il a presque réussi à s'imposer en tant qu'un grand éleveur de la zone, Kodjo Dogbe est confronté à l'absence de marché pour écouler sa production à l'exception de quelques particuliers qui viennent directement dans sa ferme pour faire des achats. Le canton de Gadza, composé de 32 villages ne dispose pas de marché rural, ce qui met à mal l'économie des petits exploitants agricoles du milieu. Son plus grand souhait est d'avoir des partenaires et d'arriver à vendre en grande quantité sa production. "Notre difficulté majeure, c'est l'alimentation des animaux et l'absence du marché. Pour les poulets de chair seulement, je dépense 232.000f chaque 10 jour. Mais les sujets vont faire 6 mois dans le poulailler, et passé ce délai, si on ne trouve pas de marché, je suis obligé de les garder et de les nourrir encore jusqu'à ce qu'on ne trouve le marché", déplore l'éleveur. Kodjo a l'ambition d'étendre sa ferme mais sans la garantie d'un marché de vente, impossible de faire plus. Sur sa ferme de cinq hectares, il emploie 5 personnes dont 2 permanents sur le site et 3 qui sont temporaires. Il faudrait donc une bonne source de revenus sur les ventes pour faire

fonctionner tout le système. Pour l'instant, l'éleveur développe des cultures de maïs sur son espace pour pouvoir approvisionner sa provenderie, une formule pour réduire les coûts de production.

Rêve du grand éleveur

Kodjo tient à sa particularité : la qualité de son élevage. Sa ferme est suivie régulièrement par un vétérinaire professionnel et tous ces sujets sont sains et de qualité. Pour amortir les charges, il investit aussi dans l'élevage des petits ruminants, une filière qu'il compte développer. De la mécanique auto, Kodjo a aujourd'hui pris goût à l'élevage, en fait sa principale activité et n'a aucun regret d'avoir fait ce choix à un moment crucial de sa vie. Il compte être un grand producteur de la zone et augmenter sa production. Son Père fut décédé quelques années plus tard, mais il a toujours continué ses activités d'éleveur professionnel.

Avec agridigitale.net

Décédé le 30 juin dernier**Abass Bonfoh repose désormais en paix**

Décédé le 30 juin dernier à l'âge de 72, l'ancien président de la république par intérim (2005) et ancien président de l'Assemblée nationale, Abass Bonfoh, a été conduit à sa dernière demeure jeudi 08 juillet 2021 dans son village natal de Kabou (préfecture de Bassar). L'enterrement est intervenu 48 heures après les hommages officiels et nationaux. La cérémonie a été sobre en présence de la famille, des proches et du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

**Examen du CEPD 2021****86,44 % de réussite contre 80,37% en 2020**

Les candidats à l'examen du CEPD (Certificat d'étude de fin de premier cycle) 2021 connaissent depuis ce matin leur sort. Les résultats viennent de tomber. On note dans l'assemble une hausse en terme de réussite.

86,44% des 202 986 candidats qui se sont présentés au CEPD cette année ont réussi à leur examen. Une progression de 6 points par rapport à 2020 (80,37%), selon le ministère en charge des Enseignements



primaire et secondaire, le

taux de réussite cette année s'élève à 86,44% contre 80,37% enregistré en 2020. Cette année, en raison de la crise sanitaire du covid-19, les résultats ne sont plus proclamés, mais plutôt affichés.

Avec radiooreole.com

Région centrale**Formation pré-déploiement des VNC**

À la salle de réunion de l'UCMECF-TO, 13 nouveaux volontaires nationaux de compétences de la vague 16 ont juré d'accomplir leur mission avec humilité, dévouement, neutralité et professionnalisme après avoir été formés par le Centre régional du volontariat de la centrale, ce mardi 6 juillet 2021.

Inculquer les notions de volontariat et apporter des éclaircissements aux inquiétudes de ces jeunes qui s'engagent dans le volontariat, tel est l'objectif des formations pré-déploiement. Cette rencontre vise à rappeler aux volontaires la mission de volontariat et les amener à réaffirmer leur engagement pour la réussite de leur mission pour une meilleure contribution au développement. Selon le superviseur du CRV-Centrale, cette formation fait partie du processus de mobilisation des volontaires et reste une étape très indispensable. Il a mis l'accent sur l'engagement volontaire, les valeurs à cultiver et les écueils à éviter pour une



mission réussie. Pour finir il a invité ces derniers à une écoute active et participative afin qu'ils puissent mieux cerner la mission qu'ils effectuent. Les présentations ont porté essentiellement sur la compréhension du volontariat, le sens de l'engagement, les valeurs du volontariat, le volontariat au Togo, le suivi accompagnement, la gestion administrative, les outils de suivi, etc. C'est avec attention et intérêt que

ces volontaires ont suivi une telle formation riche en informations utiles pour bien démarrer leur mission. Une fois outillés, ces volontaires ont prêté serment en signe d'engagement à respecter les principes et valeurs du volontariat. Il faut rappeler que le volontariat national de compétence est réservé aux jeunes togolais diplômés, sans emploi ou primo-demandeur d'emploi homme ou femme, qui ont acquis dans le cadre de leur études académiques des compétences avérées dans leur domaine de formation et qui sont animés d'un désir d'apprentissage et de partage.

Avec togoanvt.org

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	Populationdata
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Sources
Valeur	
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

MARBRE - PIERRE - GRANITE

La morale de notre travail est la force
d'unir notre professionnalisme pour
satisfaire nos clients.

Travail professionnel de qualité



LA MAIN DU MARBRE

WWW.LAMAINDUMARBRE.COM

contact@lamaindumarbre.com

+228 918 943 13/921 408 56